

Appellez le + 226 76 60 97 21/ 72 08 05 05
Contactez nous par redaction@sc-mail.info

Traitez vos annonces ici
Impactez comme jamais avant...
Espace spécialement réservé pour vous.

Découvrez vos offres d'emploi à partir de la page 20.

Santé : sit-in pour une meilleure offre de service à l'hôpital de Ouahigouya Page 5



Lutte contre le grand banditisme et le terrorisme: Le ministre Simon Compaoré rend à ses « hommes » à Kaya Page 7



Droits de l'homme
Des ONG engagées pour des prisons plus « humaines » Page 2



UN AN-365 numéros



Sciences-campus Info a un an aujourd'hui. Chers lecteurs et lectrices toute l'équipe de Science-Campus info vous remercie pour votre confiance sans cesse renouvelée. Vous êtes des milliers de personnes à nous lire chaque jour, et cela nous donne de l'entrain à poursuivre notre œuvre. Sciences-Campus info grandit de jour en jour, Aujourd'hui votre quotidien numérique a un an d'existence, il a toujours respecté le rendez-vous avec ses fidèles lecteurs en paraissant 7jours /7. Pour l'AN II, ce sera une nouvelle aventure que vous allez vivre en compagnie de notre équipe dynamique.

Droits de l'homme

Des ONG engagées pour des prisons plus « humaines »

Région du Centre



Le Ministre de la Justice (milieu) entouré des partenaires œuvrant dans le domaine de « l'humanisation » des prisons.

A l'instar de bien d'autres pays africains, les prisons du Burkina connaissent un certain nombre de réalités qui font que le vécu des populations carcérales est des plus défavorables. Soutenues par l'Union Européenne, des ONG travaillent à atténuer cet état de fait.

« La prison n'est pas seulement un lieu d'amendement, elle doit aussi être un lieu de rééducation en vue d'une réintégration dans la société » a déclaré le Secrétaire Général du Ministère de la Justice résumant quelque peu l'esprit qui anime les ONG qui mènent

des actions à travers le pays pour assister les pensionnaires des prisons. Lesquelles actions, à entendre le ministre de la justice René Bagoro, tombent à pic.

En 2015, l'humanisation des prisons a été considérée comme la pierre angulaire de la réforme de la justice. Les prisons du Burkina connaissent de ce fait, un surpeuplement de l'ordre 171%. Alors que selon la déclaration de Kampala datant de 1999, le surpeuplement constitue une menace non seulement pour les prisonniers mais pour toute la société. Grace à l'Union Européenne, ces ONG travaillent qui à l'amélioration de l'environnement sanitaire des

détenus qui à la réinsertion sociale et à la sensibilisation sur les droits des détenus à l'instar de Handicap International. Quant à Diakonia, en partenariat avec des OSC, elle mène des accompagnements en matière psychosocial ainsi que pour la réinsertion de détenus ainsi que la restauration au bénéfice de ceux-ci. C'est un Ministre de la Justice tout réjoui qui a exprimé sa reconnaissance à l'Union Européenne qui aide le Burkina Faso à la mise en œuvre de son programme en matière judiciaire.

Soumana Loura pour SC Info

GSP, passation de commandement Honoré Gregoire Kamrambéry a passé le flambeau à Geoffroy Yogo

Région du Centre



Le ministre de la Justice, des droits humains, de la promotion civique, Garde des sceaux, René Bessolet Bagoro possédant à l'installation .

Le ministre de la Justice, des droits humains, de la promotion civique, Garde des sceaux, René Bessolet Bagoro a installé le mardi 11 avril 2017 à Ouagadougou le nouveau directeur général de la Garde de sécurité pénitentiaire (GSP) en la personne de l'inspecteur de GSP, Geoffroy Yogo dans ses fonctions.

L'ex directeur général de la Garde de sécurité pénitentiaire, Honoré Gregoire Kamrambéry a passé le flambeau au tout nouveau directeur général de cette institution le mardi 11 avril 2017

à Ouagadougou. Il a été nommé le 9 mars 2017 lors du conseil des ministres. Après être installé dans ses fonctions, le DG de la GSP Geoffroy Yogo s'est exprimé en ces termes : « Je me réjouis pour cet honneur qui m'a été fait par les plus hautes autorités du pays ». Il a dit être reconnaissant à l'endroit du chef de l'Etat Roch Marc Christian Kaboré et l'ensemble des membres du gouvernement et particulièrement le ministre en charge de la justice, René Bessolet Bagoro de lui avoir confié cette mission. Geoffroy Yogo a révélé être conscient des énormes défis

à relever. Il a expliqué : « Nos établissements pénitentiaires ne sont pas conformes aux normes des structures internationales. Nous avons le devoir de nous y conformer. A ce sujet, M. Yogo a confié que le ministre en charge de la justice lui aurait instruit de travailler d'urgence à résoudre ce problème. Il a indiqué qu'il va travailler sur un plan architectural qui va tenir compte des spécifications techniques recommandées par les normes internationales. En outre, l'un des défis majeurs à relever reste la surpopulation carcérale affirmé

La suite à la page 4.

SOCIÉTÉ

La suite de la page 2

le DG de la garde de sécurité pénitentiaire. Il a signifié que la résolution du premier défi pourrait contribuer à résoudre cette question de surpopulation.

Construite depuis 1966, la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou avait une capacité d'accueil de 400 places, étendus par la suite à 600 places selon le nouveau patron de la garde de sécurité pénitentiaire. De nos jours, la MACO héberge plus de 2 mille détenus, chose effroyable a-t-il exclamé. A ceux-ci, il faut noter la nécessité de la formation du personnel s'impose dans ce contexte de terrorisme selon Geoffroy Yogo. Il a précisé qu'il faudrait que le personnel s'adapte à cette nouvelle situation sécuritaire. Les autres acteurs de la chaîne pénale sont en train de se spécialiser en ce sens et la GSP ne devrait pas rester en marge de cela. Il a soutenu que la lutte contre le grand banditisme, le terrorisme est aussi l'affaire de la GSP. Geoffroy Yogo a notifié que si l'un des maillons de la chaîne sécuritaire est défaillant c'est tout le système sécuritaire qui échouera. La GSP jouera sa partition dans cette lutte contre le terrorisme a-t-il assuré. Concernant les grèves au niveau de la GSP, le nouveau patron a dit qu'un terrain d'entente a été trouvé. A l'entendre, les revendications qui étaient posées par le syndicat de la GSP ont trouvé une réponse. Selon lui, il n'y a qu'une cinquantaine y compris lui qui attendent que leur situation soit résolue. Depuis la création de la GSP en 1984 à nos jours, elle a été dirigée par 10 directeurs



Le nouveau DG de la GSP, Geoffroy Yogo installé.



La GSP jouera sa partition dans cette lutte contre le terrorisme a-t-il assuré.

généraux dont une femme.

Dorothee HIEN pour SC Info

SANTÉ

Santé : sit-in pour une meilleure offre de service à l'hôpital de Ouahigouya

Région du Nord



Parking du CHUR / Ouahigouya.

Ce mardi 11 Avril, les agents des services du centre hospitalier universitaire avaient prévu d'observer un sit-in pour protester contre l'incapacité des premiers responsables de trouver des solutions faces aux multiples insuffisances vécues au quotidien.

L'hôpital de Ouahigouya se trouve dans une situation très difficile, pour cause, selon les agents de ce centre de santé, il manque le nécessaire pour satisfaire les malades. On assiste

même à la fermeture successive de certaines unités de soins.

Face à la souffrance de la population, les agents avaient entamé une série de rencontre avec les premiers responsables, à la suite des discussions les travailleurs ont décidé d'observer un sit-in de 72 heures à compter du lundi 11 Avril 2017.

Et comme prévu, dans la matinée du lundi, nous nous sommes rendus au CHU de Ouahigouya pour un constat.

À notre arrivée, le parking réservé aux usagers débordait d'engins et le lieu de rassemblement du

personnel pour le sit-in vide. Un des responsables du syndicat que nous avons approché nous a signifié que le mot d'ordre a été levé. Il nous a brandi un document qui atteste cela. Un protocole d'accord a été signé entre l'administration de l'hôpital et le comité SYNTSHA. Une mission du ministère de la santé, composée du professeur Dieudonné Ouédraogo et de Théophile Valentin Sissao a assisté à la signature du compromis.

Selon les termes de cet accord, le ministère va mettre à la disposition du CHUR une ambulance médicalisée dans une semaine, l'acquisition d'un

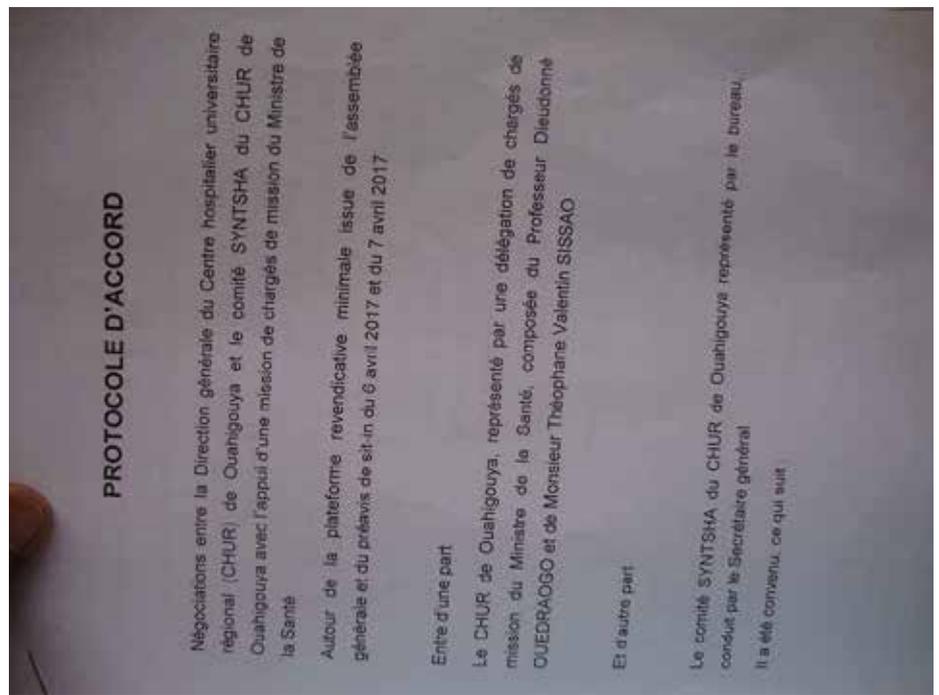
La suite à la page 6

SANTÉ

La suite de la page 5



L'entrée principale de l'hôpital.



Documents du protocole d'accord.

nouveau groupe électrogène et la réparation de l'ancien groupe électrogène. Le troisième point porte sur la réouverture des services du laboratoire qui était fermé et la disponibilité des réactifs dans un délai de 10 jours.

En dernier point, la direction générale du CHUR mettra en place un cadre de concertation

trimestriel avec tous les partenaires sociaux dont la première rencontre est prévue pour le 25 Avril.

Le comité SYNTSHA a pris acte de ce protocole d'accord pour suspendre leur mot d'ordre de sit-in de 72 heures.

Les populations rencontrées ont du mal à cacher leur colère face aux problèmes liés au

fonctionnement du plus grand centre de santé de la région du Nord.

Omar Clément Ouédraogo pour SC Info

ABONNEZ VOUS À NOTRE QUOTIDIEN
 Recevez l'actualité du jour, à 12 000 f cfa / ans

Lutte contre le grand banditisme et le terrorisme: Le ministre Simon Compaoré rend à ses « hommes » à Kaya

Région du Centre-Nord



Revue de troupe effectuée par le ministre Compaoré à l'Etat-major de la gendarmerie nationale.

En tournée dans le grand Nord du Burkina Faso, le ministre d'Etat, ministre de la sécurité, Simon Compaoré était, le mardi 11 avril 2017 à Kaya, chef-lieu de la région du Centre-Nord.

Après les régions du Nord et du Sahel, le ministre d'Etat, ministre de la sécurité a bouclé sa tournée dans le grand Nord par l'étape de Kaya. Accompagné par le directeur général de la police nationale et des autorités locales, le ministre Simon Compaoré a rendu visite aux policiers et gendarmes, le mardi 11 avril 2017 dans la « Cité

du cuir et des brochettes au coura-coura ». L'objectif de cette visite selon le ministre d'Etat est de remonter le moral des policiers et gendarmes engagés dans la lutte contre le grand banditisme et surtout le terrorisme. A la Direction régionale de la Police nationale, première étape de sa visite, le premier responsable des lieux, le commissaire divisionnaire, Luc K. Soulama a profité de l'occasion pour exposer les doléances de ses éléments au visiteur du jour. Il s'agit entre autres, de l'insuffisance et du mauvais état des moyens roulants, de la dégradation des tenues, de la défiance des

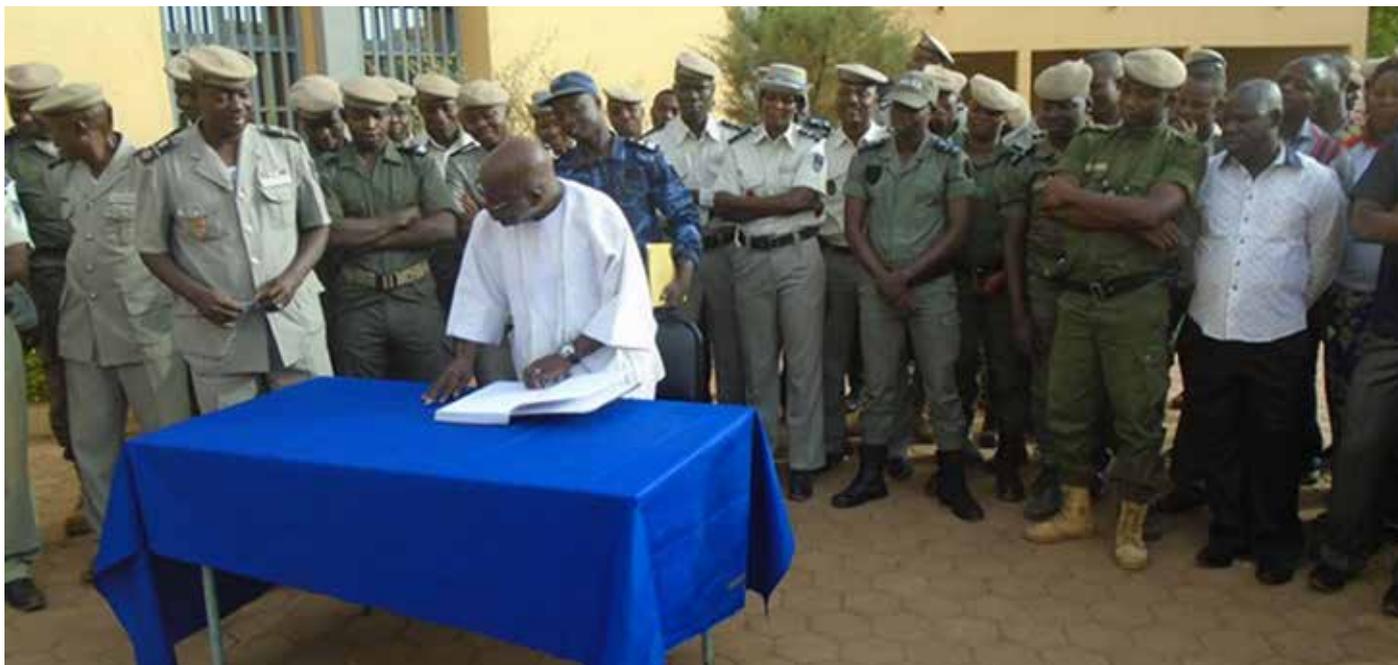
kolg-wéogo, de l'insuffisance des moyens de défense, de protection et du matériel informatique et bureautique.

Sur place, le visiteur du jour a utilisé les mots justes pour remonter le moral des policiers avant de mettre le cap sur l'état-major de la première région de gendarmerie. Là-bas, il a été accueilli par le commandant des lieux, le colonel Blaise Z. Ouédraogo. S'adressant à ses hommes, le colonel Ouédraogo a confié que : « Ce matin, nous avons l'insigne honneur de recevoir le ministre d'Etat, ministre de la sécurité dans notre caserne ».

La suite à la page 8

SOCIÉTÉ

La suite de la page 7



Simon Compaoré s'apprêtant à signer le livre d'or.

Après avoir expliqué le contexte de la tournée du patron de la sécurité burkinabè, il a invité ses éléments à écouter attentivement le message du ministre Compaoré. Prenant la parole à son tour, Simon Compaoré est revenu sur sa tournée qui a débuté le samedi 8 avril 2017. A l'en croire, il a visité 16 localités. Le même message d'encouragement a été également lancé à l'égard des pandores à cette occasion. A la direction régionale de la Police nationale, tout comme à l'état-major de la première région de gendarmerie, il a remis des enveloppes financières et signé le livre d'or.

Valentin OUEDRAOGO pour SC Info



Le ministre d'Etat, ministre Simon Compaoré (en blanc) s'adressant aux policiers à la direction régionale de la police nationale.

INFO FLASH

Brèves**Burkina Faso – Six mois de prison ferme requis contre un militaire français coupable d'agressions sexuelles sur des mineurs.**

Sébastien L. 40 ans, a comparu ce mardi 18 avril devant le tribunal correctionnel de Paris pour attouchements sexuels sur deux filles franco-burkinabè, âgées de trois et cinq ans. Le Parquet a requis deux ans de prison dont 6 mois ferme contre ce militaire des forces spéciales de l'opération Barkhane en mission au Burkina Faso, qui a reconnu les agressions sexuelles sur deux fillettes en juin 2015. Des attouchements que le prévenu lui-même a filmés dans la piscine d'un grand hôtel de Ouagadougou, où les militaires étaient en repos. Le jugement sera rendu le 12 juin. Le militaire des forces spéciales de l'opération Barkhane a été suspendu de ses fonctions.

Mali- Cinq militaires tués dans une attaque attribuée à des djihadistes

Cinq militaires d'élite ont été tués ce mardi 18 avril lors d'une attaque imputée à des djihadistes dans la région de Tombouctou. Selon l'AFP, l'attaque a visé un camp de l'armée malienne à Gourma Rharous, une localité d'accès difficile, situé à quelques 120 km à l'Est de Tombouctou. L'assaut a été mené « par un groupe terroriste aux environs de 05h00 du matin », elle a occasionné la mort de cinq soldats et une dizaine de blessés, a ajouté le gouvernement malien. La Minusma de son côté a dénoncé « une attaque terroriste, perpétrée par des hommes armés non identifiés ». La force de l'ONU fait également état d'une attaque survenue ce mardi vers 04h GMT contre un véhicule d'un de ces convois logistiques, qui « a heurté un engin explosif improvisé ou une mine, à environ 30 km au sud de Tessalit ».

France- Une tentative d'attentat déjouée à quelques jours de l'élection présidentielle

Deux hommes soupçonnés de préparer un attentat djihadiste imminent ont été arrêtés mardi, à cinq jours de l'élection présidentielle, à Marseille, dans le Sud de la France. Selon Matthias Fekl, ministre français de l'intérieur, le mardi 18 avril, entre 10 h et 11h, des policiers de la Direction Générale de la sécurité intérieure ont procédé avec l'appui du Raid à l'interpellation dans le 3e arrondissement de Marseille, de deux individus soupçonnés de vouloir commettre, de façon imminente une action violente. Le procureur de la République de Paris, chargé des affaires de terrorisme de son côté, a indiqué que les policiers ont saisi une grenade artisanale, plusieurs armes à feu dont un pistolet-mitrailleur, des sacs de munitions et un drapeau du groupe Etat islamique (EI). Les deux suspects de nationalité françaises, Clément Baur, 23 ans et Mahiedine Merabet âgé de 29ans, avaient déjà été incarcérés pour des faits sans caractère terroriste. plus de 50 000 policiers et soldats seront mobilisés pour assurer la sécurité de l'élection présidentielle française, dont le premier tour a lieu dans quatre jour, le 23 avril.

POLITIQUE

Procès du dernier gouvernement de Blaise Compaoré : Le CDP dénonce un procès politique

Le procès des membres du dernier gouvernement de Blaise Compaoré, débute ce 27 avril 2017. Les mis en cause sont poursuivis sous le chef d'accusation de « complicité d'homicide volontaire et de coups et blessures volontaires », pour leur implication dans la répression des manifestants lors de l'insurrection populaire d'octobre 2014. Pour le Congrès pour la démocratie et le Progrès (CDP), ex-parti au pouvoir, ce procès contre le gouvernement TIAO, est un procès politique, un règlement de compte ourdi par le pouvoir en place. Lisez l'intégralité du communiqué du secrétariat communication du CDP.



A en croire le récent communiqué publié par le Parquet général près la Haute Cour de justice, cette juridiction d'exception prévoit d'ouvrir, le 27 avril 2017, le procès collectif des membres du dernier gouvernement du président Blaise Compaoré. Ces ministres, avec à leur tête le Premier ministre Beyon Luc Adolphe Tiao, sont poursuivis sous le chef d'accusation de « complicité d'homicides volontaires » et de « coups et blessures volontaires », pour avoir participé le 29 octobre 2014 à un Conseil des ministres extraordinaire, à l'occasion duquel aurait été prise la réquisition spéciale par laquelle le chef du gouvernement enjoignait à

l'armée de prêter main forte au maintien de l'ordre, en faisant usage, au besoin, d'armes à feu.

Ces poursuites constituent en elles-mêmes une violation manifeste de l'Etat de droit, au triple plan de leur recevabilité, de la nature des faits reprochés aux personnes inculpées et de l'instrumentalisation de nos institutions à des fins de règlement de comptes politiques.

Concernant la recevabilité des poursuites

La Haute Cour de justice a été instituée pour juger les crimes et délits commis par le chef de l'Etat et les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions. On peut avoir des avis divergents sur l'opportunité de l'existence d'une procédure et d'organes spécifiques pour juger les gouvernants. Mais ce dispositif est prévu par notre Constitution, depuis son adoption, en 1991. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous y soumettre jusqu'à ce qu'il soit modifié, le cas échéant. Donc ce que nous questionnons, ce n'est pas le fait que les membres du dernier gouvernement du

La suite à la page 11

POLITIQUE

La suite de la page 10

président Blaise Compaoré puissent être poursuivis devant la Haute Cour de justice, c'est la recevabilité de ces poursuites.

Dans la logique absurde, pernicieuse et faussement implacable des systèmes totalitaires, le chef de l'Etat qui, dans notre régime constitutionnel, est le véritable chef de l'exécutif, n'est pas poursuivi en cette qualité, mais en vertu de son titre de ministre de la Défense et des Anciens combattants. De toute évidence, le régime du MPP s'est aperçu qu'il lui serait difficile de faire prospérer une procédure engagée contre l'ancien président du Faso, sur le seul motif de l'adoption d'une réquisition ordonnant à l'armée de participer au maintien de l'ordre, face à des troubles sociaux avérés, en utilisant, au besoin, des armes létales. Il a renoncé à cette option parce que notre Loi fondamentale prévoit que le chef de l'Etat ne peut être traduit devant la Haute Cour de justice que pour des crimes de haute trahison et de violation de la Constitution. Or, le fait, pour le gouvernement, d'ordonner à des forces régulières d'user des moyens de contrainte dont elles disposent pour maintenir l'ordre, en cas de troubles graves, ne peut être regardé ni comme un crime de haute trahison, ni comme une violation de la Constitution.

Alors, parce que cela était plus commode, on a préféré s'en prendre au Premier ministre et aux membres du gouvernement, car en ce qui les concerne, la Constitution ne cite pas les infractions qui peuvent conduire à leur traduction devant la Haute

Cour de justice. En dehors des faits qui peuvent être qualifiés comme relevant de la haute trahison, ou de la violation de la Constitution, le chef de l'Etat bénéficie d'une immunité pour les actes qu'il commet dans l'exercice de ses fonctions. Il n'en est pas de même pour le Premier ministre et les membres du gouvernement, qui peuvent être poursuivis devant la Haute Cour pour tous les délits reconnus par notre droit pénal, pour lesquels des charges sérieuses sont retenues à leur encontre.

Première absurdité : le président du Faso, qui a présidé la réunion du Conseil des ministres du 29 octobre 2014, au cours de laquelle le principe de la fameuse réquisition est supposé avoir été adopté, n'est pas poursuivi à ce titre parce que cela serait un peu compliqué et hasardeux. On choisit donc de le poursuivre en sa qualité de ministre de la Défense et des Anciens combattants. Ce qui voudrait dire que l'on n'a rien à lui reprocher comme président du Faso, président du Conseil des ministres (suivant l'appellation protocolaire consacrée). En revanche, c'est le ministre de la Défense qui est présumé avoir commis un délit. Les questions juridiques peuvent paraître parfois compliquées. Mais le plus souvent elles obéissent simplement à une logique de bon sens. Dans le cas d'espèce où est la logique, où réside le bon sens élémentaire ? Ce qui transparait dans cette démarche abracabrantesque, c'est la volonté de tordre le cou à notre législation pour atteindre un homme, en usant d'artifices pseudo-juridiques.

Deuxième absurdité : Pour qui connaît le fonctionnement de nos institutions, le Conseil des ministres n'est pas une instance délibérative dans laquelle les décisions sont prises de façon collégiale, après un vote, ou par la recherche d'un consensus quelconque. C'est, comme on le dit pour les entreprises, une instance d'aide à la décision pour le chef de l'exécutif, qui est le président du Faso : un organe de consultation, de concertation, de coordination du travail gouvernemental. Le fait qu'il y ait dans notre ordonnancement juridique des textes qui doivent être pris en Conseil des ministres pour être valides n'y change rien. Un ministre n'est pas obligé d'avoir - encore moins d'émettre - un avis sur tous les sujets qui sont débattus en Conseil des ministres. Même si la cohésion de l'action gouvernementale commande que les ministres soient solidaires des décisions prises en Conseil. Suivant la formule célèbre d'un ancien membre du gouvernement français : «un ministre ça ferme sa gueule, ou ça démissionne».

L'un des principes de notre droit est que la responsabilité pénale est personnelle. Ce qui veut dire qu'on est justiciable des infractions que l'on commet personnellement, mais pas des faits qui seraient imputables collectivement à un organe collégial, du moins, tant que n'est pas établie la responsabilité personnelle de chacun des membres du groupe dans l'acte qui est imputé à la collectivité.

Concernant la nature

La suite à la page 12

POLITIQUE

La suite de la page 11

des faits reprochés aux membres du gouvernement

Un autre principe de notre droit pénal est qu'on ne peut être poursuivi en justice que lorsqu'on a commis une infraction clairement définie et punie par les lois en vigueur. Le fait pour un ministre (y compris le premier d'entre eux) d'avoir pris part à une réunion du gouvernement, à l'issue de laquelle une réquisition des forces armées aurait été décidée, conduisant à des pertes en vies humaines et à des blessures, constitue-t-il en lui-même une infraction à la loi pénale ?

C'est la responsabilité normale d'un gouvernement de veiller au maintien de l'ordre, en toutes circonstances. Lorsque celles-ci laissent présager des risques graves d'atteinte à l'intégrité des personnes et des biens, la sagesse commande de prévenir ces troubles en mettant en alerte les forces de défense et de sécurité, avec des consignes appropriées quant à l'usage qu'elles pourraient être amenées à faire de leurs armes. En règle générale, cela consiste à les autoriser à recourir à ces armes en proportion du danger qu'elles doivent affronter. Il ne s'agit nullement d'utiliser l'armée pour perpétrer un massacre des populations. Au demeurant, celle-ci s'y refuserait, à bon droit. Aussi cruelles que fussent les pertes en vies humaines que notre Nation a déploré dans ces circonstances tragiques, personne ne peut suspecter le gouvernement de l'époque d'avoir voulu résoudre cette crise par le massacre de citoyens burkinabè. C'est bien le souci d'éviter un bain de

sang qui a conduit le président Compaoré à rendre sa démission.

Une autre conséquence peut être tirée des troubles d'octobre 2014. Notre législation prévoit clairement que lorsqu'une manifestation publique dégénère au point d'entraîner des homicides, des blessures, des dégâts matériels, la responsabilité de ces faits incombe aux organisateurs de cette agitation sociale, qui doivent en répondre devant la justice. Il est de notoriété publique que les tenanciers actuels du pouvoir ont planifié, organisé et dirigé les agressions et les actes de vandalisme qui ont été commis durant l'insurrection, se promenant avec des listes des édifices et des domiciles qu'ils désignaient à la vindicte d'équipes de casseurs dûment préparés. Certains de ces commanditaires se sont vantés publiquement de ces «hauts faits» devant la presse. Le pouvoir a-t-il engagé ne serait-ce que le commencement d'une enquête judiciaire sur ces actes de violence ciblés ? La mort du vénérable doyen Salif Ouédraogo durant l'incendie du siège du CDP le 30 octobre 2014 ne mérite-t-elle pas, elle aussi, de donner lieu à des investigations et à des poursuites ?

En outre, pourquoi le régime du MPP montre-t-il si peu d'empressement à rechercher et à entendre le Lieutenant-colonel Zida, que certains présentent comme l'un des chefs militaires auxquels incombaient directement le maintien de l'ordre pendant cette période de troubles ?

La vie humaine est sacrée et les décès occasionnés par les événements d'octobre 2014

sont une tragédie qui laissera des blessures profondes dans la mémoire collective de notre Nation. Des familles ont été endeuillées aussi bien parmi les manifestants de l'insurrection que dans le camp adverse, ou même du fait du décès de compatriotes qui n'avaient rien à voir avec ces événements. Le respect que nous devons à la mémoire des défunts et au deuil de leurs familles exige que la lumière soit faite sur les circonstances de chacun de ces drames et que des poursuites soient engagées contre leurs auteurs, dans la stricte observation du droit. Ce respect interdit l'instrumentalisation du malheur de nos concitoyens à des fins bassement politiciennes.

Il n'est pas juste de laisser croire que chacun des ministres qui était présent à ce Conseil du 29 octobre 2014 porte, du fait de sa seule présence, la responsabilité personnelle des tragédies qui ont résulté des opérations du maintien de l'ordre, même s'il ne peut lui être reproché aucun délit spécifique lié à ces faits. Cela n'est pas conforme à la loi.

Concernant l'utilisation de la Haute Cour de justice à des fins de règlement de comptes politiques

Cette déclaration n'est pas un plaidoyer pour l'impunité. Les ministres du dernier gouvernement du président Blaise Compaoré sont des citoyens comme les autres. S'ils ont commis des infractions, ils doivent en répondre devant la Justice. A condition que cette Justice ne soit pas utilisée pour leur

La suite à la page 13

POLITIQUE

La suite de la page 12

imputer des fautes imaginaires, devant un tribunal composé en majorité de leurs adversaires d'hier et d'aujourd'hui, dont certains n'ont jamais fait mystère de leur volonté de revanche. Par définition, un tribunal doit offrir des garanties d'impartialité. Or la seule certitude que montre la Haute Cour de justice, c'est sa partialité, illustrée dès le départ par l'inanité des chefs d'accusation de cette mascarade judiciaire qui s'ouvrira le 27 avril 2017.

Que d'anciens ministres soient poursuivis pour des faits délictueux appuyés sur des présomptions graves-commis à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions gouvernementales, notamment en matière financière, il n'y a rien de plus normal. Ce principe d'égalité devant la loi, qui postule le refus de l'impunité, vaut également pour les dirigeants de la Transition et leurs successeurs. Ce qui est anormal et scandaleux, c'est que, faute de n'avoir pas trouvé grand-chose au terme de l'inquisition qui a été conduite sur la gestion de ces ministres, on se rabatte sur une fausse accusation de

complicité d'homicides et de coups et blessures volontaires. Faut-il en conclure que le régime du MPP ne fera jamais recours à une réquisition de l'armée pour assurer le maintien de l'ordre ? S'il en est ainsi, pourquoi ne pas voter une loi pour interdire formellement et définitivement une telle possibilité. Ce qui donnerait enfin un motif légitime pour poursuivre les gouvernements qui contreviendraient désormais à cette prohibition. Cette hypothèse est absurde, mais c'est à de telles incongruités que conduit le raisonnement de la Haute Cour de justice.

Nous nous ne nous faisons pas d'illusions. Les dés sont jetés. Ce procès moyenâgeux, inique, aura lieu, ici dans notre pays, à un moment où nos nouveaux gouvernants n'ont cessé de ressasser les slogans, devenus creux, de renouveau de la Justice, de restauration de l'Etat de droit, de respect des libertés individuelles et des droits humains, tout en s'activant chaque jour à brimer les citoyens qui ne sont pas de leur bord politique. C'est dans ce climat de schizophrénie

que naissent les régimes totalitaires. Et les sentences qui résulteront de cette parodie de justice ne seront susceptibles d'aucun recours, hormis la grâce qu'il plaira au président de notre république gondwanaise d'accorder aux condamnés.

Face au déni de droit qui les accable, le CDP exprime sa solidarité pleine et entière envers les anciens ministres pourchassés par la vindicte du régime au pouvoir.

Sommes nous résignés à subir cette dérive ? Aucunement. Nous dénoncerons et combattrons chacune de ses manifestations, sans relâche. Oui pour l'Etat de droit. Oui pour la lutte contre l'impunité. Non à une justice sélective. Non à la poursuite effrénée de la chasse aux sorcières.

**Pour le Secrétariat
Communication du CDP**

**ABONNEZ VOUS À
NOTRE QUOTIDIEN**
Recevez l'actualité du jour, à 12 000 f cfa / ans

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

Passation de charge au Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF)

Région du Centre



Passation de charge au Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF).

Dr Seglaro Abel SOME, Secrétaire Général du Ministère de l'économie, des finances et du développement a, au nom de Mme le ministre de l'économie, des finances et du développement, procédé ce Mardi 18 Avril 2017 à Ouagadougou à l'installation officielle de Mme Marguerite Marie René TRAORE/DAMIBA, Inspecteur du Trésor, au poste de Directrice générale du Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF).

Nommé en conseil des ministres du 31 mars 2017, Mme Marguerite Marie René TRAORE/DAMIBA



Assistance.

La suite à la page 15

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 14



Seglaro Abel SOME a félicité la directrice générale entrante et reconnu la qualité du travail abattu par son prédécesseur.

remplace à ce poste Mme Bernadette OUATTARA, Directrice sortante du Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices

des Femmes (FAARF). Lors de la cérémonie d'installation, Dr Seglaro Abel SOME a félicité la directrice générale entrante

et reconnu la qualité du travail abattu par son prédécesseur.

Le ministre en charge de la Communication, Rémis Fulgance Dandjinou, lance les 72 heures de relance des activités de la Radio rurale

Région du Centre

Les activités de lancement de la Radio rurale ont débuté, ce mardi 18 avril 2017 à Ouagadougou, par un panel sur le thème : « Place et rôle de la Radio rurale dans le développement socio-économique du Burkina Faso ».

La cérémonie a été présidée par le ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance Dandjinou. Il a exprimé de sa joie de voir la Radio rurale reprendre du service, après 5 ans d'interruption de ses activités, car la Radio rurale avait fermé ses portes en 2012.

Pour le ministre Dandjinou, l'importance de la Radio rurale n'est plus à démontrer dans un pays qui compte une soixantaine d'ethnies, avec une majorité d'agriculteurs et d'éleveurs. Il a trouvé le thème du panel

d'actualité et espérer que la rencontre puisse permettre à la RTB, dont relève la Radio rurale, de tirer de bonnes idées pour la mise en orbite de cette radio de proximité.

Le ministre de la Communication a surtout souhaité que la Radio rurale et les autres radio du même genre qui étaient sur le terrain travaillent en synergie, pour l'atteinte des objectifs de développement du Burkina Faso.

La suite à la page 16

ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 15

Après ce panel, ce mercredi 19 avril 2017, se tiendra une soirée culturelle dénommée « la nuit du monde rural » à partir de 21 heures dans la salle de spectacle du CENASA.

Enfin, les 72 heures de la relance de la Radio rurale prendront fin, le jeudi 20 avril 2017, par la cérémonie officielle de lancement des activités de la Radio rurale dans la cour de la Radio, à partir de 9 heures, sous le parrainage du Président de l'Assemblée nationale, Salifou Diallo et le Co parrainage de Joachim Zongo, ancien directeur de la Radio rurale.



Pour le ministre Dandjinou, l'importance de la Radio rurale n'est plus à démontrer dans un pays qui compte une soixantaine d'ethnies, avec une majorité d'agriculteurs et d'éleveurs.

ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

Atelier de restitution et d'approbation des études préliminaires et du plan final du projet ORIO

Région du Centre



Le présent atelier va permettre de valider et d'approuver le plan final du projet.

Le projet d'amélioration de l'accès aux soins de santé pour la mère et l'enfant au Burkina Faso (AMPC) tient ce mardi 18 avril 2017, à Koudougou dans la région du Centre-Ouest, un atelier de restitution et d'approbation des études préliminaires et du plan final du projet ORIO.

L'objectif global du projet est de réduire la morbidité et la mortalité maternelle et infantile dans cinq (05) districts sanitaires

retenus à savoir : Karangasso Vigué, Léna, Mangodara, Gayéri et Tougouri. Aussi, sa concrétisation va contribuer à la réalisation des Objectifs pour le développement durable (ODD) et du Plan national de développement économique et social (PNDES). Et pour atteindre ces objectifs, cinq centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) seront construits ou réhabilités à partir d'établissements de santé existants. Le présent atelier va permettre de valider et d'approuver le plan final du projet. L'atelier regroupe des

participants venus des directions centrales du ministère de la santé et du ministère en charge de l'économie, des directions régionales de la santé des districts sanitaires, des communes ainsi que les partenaires techniques et financiers. Au sortir de cet atelier, le ministère de la santé disposera d'un plan final du projet ORIO.

DCPM/Santé

ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

Enquête FINSCOPE sur l'inclusion financière: Promouvoir l'inclusion financière au Burkina

Région du Centre



Selon l'enquête de FINSCOPE, la proportion de population exclue la plus élevée se situe dans la région du Centre-Est avec 70%, suivie par la région de l'Est.

Le ministère de l'Economie, des Finances et du développement a organisé, le mardi 18 avril 2017, à Ouagadougou, un atelier de restitution des résultats de l'enquête de FINSCOPE, en partenariat avec UNCDF, sur "l'inclusion financière", entrant dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie nationale de finances inclusives au Burkina Faso. Cet atelier avait pour objectif de présenter les résultats de l'enquête en vue de leur adoption et appropriation par tous les acteurs.

Débutée le 13 mai 2016, l'enquête FINSCOPE sur l'inclusion financière au Burkina Faso a pris fin en juin 2016. Ce mardi, 18 avril 2017, sous l'égide du ministère de l'Economie, des Finances et du développement représentée par Pauline Zouré, secrétaire d'Etat chargée de l'aménagement du territoire, un atelier de dissémination de ces résultats s'est tenu à Palace Hôtel de Ouaga 2000. L'atelier a regroupé, entre autres, les gouvernants, les partenaires techniques et financiers et les partenaires privés. Il ressort de

cette enquête que 39% des adultes sont exclus financièrement, c'est-à-dire qu'ils n'utilisent aucun produit/service financier, ni formel ni informel pour gérer leurs finances; 21% utilisent seulement des mécanismes informels. Par ailleurs, 22% d'adultes utilisent d'autres produits/services formels non bancaires, mais aucun produit bancaire commercial.

Par contre, 18% qui utilisent des produits/ services bancaires commerciaux pourraient aussi avoir utilisé d'autres mécanismes formels ou informels. Quant au niveau d'épargne, l'enquête fait

La suite à la page 19

ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 18

ressortir que 49% des Burkinabès n'épargnaient pas au moment de l'enquête; 6% gardaient toutes leurs économies à la maison. Par contre 26% utilisent des mécanismes informels tels que l'épargne en groupes (ils pourraient également économiser à la maison, mais n'utilisent pas des produits d'épargne formels). 10% ont recours à des produits d'épargne non bancaires formels; tandis que 9% utilisent des produits d'épargne d'une banque commerciale. Au terme de ces travaux, l'enquête FINSCOPE a formulé des recommandations en vue d'améliorer l'inclusion financière au Burkina Faso.

Il s'agit, entre autres, de poursuivre l'instauration d'un environnement favorable à la mise en place de compte sans frais à faible coût pour approfondir la couverture bancaire afin de mieux répondre aux besoins; du soutien à la commercialisation pour améliorer le secteur agricole ainsi que les revenus des acteurs grâce à une approche développement filière au niveau régional; l'assurance pour mieux gérer l'impact des risques. De l'avis des enquêteurs, l'éducation des clients et l'éducation financière constituent des problèmes réels au Burkina Faso. L'interaction avec les produits financiers tels que l'assurance est rendue difficile par manque d'éducation financière. Toutefois, ils estiment que l'épargne est le principal moteur de l'inclusion dans ce pays. Ce qui est largement guidé par les

mécanismes informels et ceux qui ont des comptes d'épargne. Selon les données de cette enquête, la région du Centre est la plus formellement exclue avec 81%, suivie des Hauts-Bassins avec 50%. La région de la Boucle du Mouhoun a la plus forte proportion d'adultes (35%) avec d'autres produits formels (non bancaires). Selon l'enquête de FINSCOPE, la proportion de population exclue la plus élevée se situe dans la région du Centre-Est avec 70%, suivie par la région de l'Est. En revanche, les épargnes sont globalement plus élevées dans les régions du Centre et du Sahel (72%), du Centre-Sud et du Plateau Central (67%) grâce des économies informelles dans le bétail. Pour la secrétaire d'Etat chargée de l'aménagement du territoire, Pauline Zouré, représentante de la ministre de l'Economie, des Finances et du développement, le gouvernement adhère entièrement aux résultats de l'enquête qui ont été présentés aux participants. De son avis, le gouvernement va essayer de mettre en place un programme structurant qui va affecter une composante financière qui sera portée à l'échelle, c'est-à-dire qui touchera chaque personne au dernier kilomètre où elle sera. «C'est un instrument très important de promotion d'emploi, d'intégration et de mobilisation sociales», relevé Mme Zouré. Elle a, par ailleurs félicité l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund) pour le travail fourni.

Prenant la parole, le secrétaire permanent pour la promotion des micro finances, Karfa Fayama, a souhaité la bienvenue aux différents participants. Il a témoigné la gratitude des acteurs du secteur financier au gouvernement du Burkina Faso pour avoir fait le choix d'élaborer une stratégie nationale de finance inclusive et pour avoir contribué financièrement à son élaboration. Il a, en outre, réitéré ses reconnaissances à l'UNCDF pour son appui technique et financier dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale de finance inclusive. Dans la perspective d'une vision plus large de l'inclusion financière, explique le secrétaire permanent pour la promotion de la micro-finance, le gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui du bureau régional de l'Afrique de l'Ouest, a entrepris l'élaboration de la stratégie nationale de finance inclusive suivant l'approche Making Acces to financial services Possible (MAP). Cette approche est basée sur une analyse exhaustive de la demande, de l'offre et du contexte réglementaire afin d'identifier les principaux facteurs pouvant, soit empêchés, soit favorisés une meilleure inclusion financière dans l'économie nationale.

JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

Poste Un Assistant collecte marketing direct (H/F)

Description

Missions

Au sein du service Marketing et sous la responsabilité de la Chargée de collecte junior/marketing direct, votre objectif principal sera d'assurer un suivi des campagnes d'appels à dons. Ce poste très opérationnel vous permettra de travailler sur l'intégralité de la mise en oeuvre du plan de sollicitation des donateurs d'ACF, mais également d'intervenir de manière ponctuelle sur des projets spécifiques.

Vos missions se déclinent en plusieurs axes :

Vous participez à la gestion des campagnes de marketing direct

Quotidiennement, vous intervenez sur nos campagnes de mailings d'appel à dons et télémarketing. Vous coordonnez les validations auprès des contributeurs en interne, participez au suivi budgétaire des campagnes et êtes garant du lien avec le service relations donateurs.

Vous collaborez à la réalisation des briefs agence pour chaque nouveau message

Vous intervenez sur une pluralité de sujets de la collecte des informations, à la rédaction des briefs, au recueil de témoignages/photos de nos

expatriés et à l'alimentation d'une base de données des éléments récoltés en interne.

Vous réalisez des analyses qualitatives et quantitatives

Vous serez amené(e) à vous déplacer auprès de nos téléacteurs en France afin de réaliser des écoutes téléphoniques pour apprécier la qualité du discours. Vos observations découleront en une analyse des messages d'appel à dons d'ACF. Vous contribuez au reporting des remontées de campagnes ; tableaux de suivi, analyse de résultats, tableaux statistiques.

Vous assurez une veille sur les innovations du secteur

Vous suivez les tendances du marché de la collecte en matière de création et de fabrication en réalisant un benchmark continu. Vous réalisez une veille concurrentielle des mailings des autres acteurs du marché.

Vous participez aux différents projets marketing

Vous serez activement impliqué(e) sur plusieurs projets tout au long de vos missions ; campagnes multicanal, échanges de fichiers avec les autres associations, Comité de relecture.

Profil recherché :

De formation minimum Bac +2 en marketing/communication, vous justifiez d'une première expérience en fundraising/

marketing direct print. A l'aise avec les chiffres, vous êtes autonome et savez gérer les priorités. Votre rigueur et vos capacités rédactionnelles seront vos meilleurs atouts pour mener à bien vos missions.

Un intérêt pour le secteur associatif et les problématiques de collecte de dons sera fortement apprécié.

Statut : Stagiaire

Conditions Salariales : Stage indemnisé à hauteur du seuil légal (convention avec un établissement Français obligatoire) Titres restaurant à 8€ (pris en charge à 60% par ACF). Titre de transport pris en charge à 50%.

Prise de poste: dès que possible

Durée du stage : 4 à 6 mois.

Conditions particulières et aptitudes : Station assise prolongée, déplacements à prévoir en France, expression orale, travail sur écran, contacts téléphoniques.

ACF est engagé dans une politique d'emploi en faveur des travailleurs handicapés.

Pour postuler, rendez-vous sur notre site internet :

<http://recrutement.actioncontrelafaim.org/positions/view/2665/Un-Assistant-collecte-marketing-direct-en-stage-HF/>

Poursuivrez nos offres d'emploi, rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/>

La suite à la page 21

JOBS CAMPUS

La suite de la page 20

com/groups/acf.jobs Pays Europe, France
 Ville P a r i s Contrat S t a g e
 Fonctions A u t r e Date de fin de
 validité 17/05/2017
 Activités A u t r e ,
 Economie, Finance,
 Administration, Santé, Social



Avis de recrutement

Sud-Soudan - Gestionnaire de programmes de lavage - Kodok

Description

Posté le: 13/04/2017

Date de démarrage souhaitée: dès que possible

Durée de la mission: 4 mois (renouvelable)

Lieu: Kodok

A propos de la mission

Contexte général du Sud-Soudan

Solidarités International (SI) met actuellement en œuvre 2 types de programmes au Soudan du Sud:

Mesures et interventions Réponse intervention + WaSH à Malakal PoC: SI est l'une des ONG contractées par ECHO pour faire partie du système EPR afin de fournir une réponse rapide à la crise. Cela comprend la conduction des évaluations rapides et la mise en œuvre des WaSH d'urgence courtes

interventions dans tout le pays. Le projet en cours ECHO couvre également les activités menées dans WaSH de l'PoC de Malakal.

interventions d'urgence WaSH dans les établissements informels tels que Wau Shilluk. L'intervention de WaSH à Wau Shilluk, camp de personnes déplacées situé spontanément dans la rivière de Malakal. L'intervention se concentre sur la fourniture d'eau potable, la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de l'environnement.

La stratégie 2017 est de continuer sur les mêmes angles avec l'accent sur les interventions WaSH / EP & R et un potentiel de développement de la sécurité alimentaire et des projets de subsistance. La stratégie est orientée vers les 2 axes suivants:

Assurer l'accès aux services WaSH d'urgence et d'abris pour les populations vulnérables et très vulnérables.

Fournir les populations touchées par le conflit du Sud-Soudan avec des infrastructures WASH durables et durables et amélioration de l'accès à la sécurité alimentaire.

Une équipe de coordination de 5 personnes (y compris le chef de mission) à Juba et Malakal, environ 100 employés nationaux et 16 postes d'expatriés. Les changements potentiels en fonction des interventions d'urgence.

A propos de l'emploi:

Le gestionnaire de programme est chargé de la mise en œuvre et la réalisation des objectifs définis dans la proposition Kodoko

Il / elle est chargé de superviser les équipes opérationnelles allouées à son / son programme.

Il / elle garantit la bonne exécution et la qualité du programme mis en œuvre et, le cas échéant, suggère des ajustements

La suite à la page 22

JOBS CAMPUS

La suite de la page 21

ou des développements pour assurer sa pertinence.

Votre profil

Expérience :

diplôme de maîtrise ou équivalent en sciences politiques, gestion de projet, la santé publique, l'ingénierie de l'eau ou un domaine pertinent

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans l'environnement humanitaire dans la gestion du projet.

Une expérience prouvée dans des contextes de conflit / post-conflit et des environnements non sécurisés, avec une expérience conséquente dans le soutien des interventions d'urgence ou le relèvement précoce

Expérience avérée en matière de mobilisation et de renforcement des capacités communautaires

Une expérience prouvée dans les situations d'urgence et d'urgence

Compétences :

Importantes connaissances et l'expérience de la gestion du cycle de projet

stratégie importante et les capacités de construction d'urgence

Connaissance des approches communautaires dans le secteur WASH

capacités de gestion de l'équipe et la sensibilisation culturelle,

Excellentes compétences organisationnelles et de priorisation et la capacité à effectuer plusieurs tâches et de soutien et / ou remplir plusieurs positions à un moment donné

compétences en leadership excellentes, initiative forte, la flexibilité et la créativité

Résistance au stress, une vie difficile et les conditions de travail

Engagement à l'emploi et l'organisation

Connaissance du domaine de SOLIDARITES INTERNATIONAL d'expertise et d'outils spécifiques serait un atout

La langue:

Anglais courant (écrit, parlé et lu), essentiel pour la rédaction de rapports et de la coordination externe.

La connaissance du français et / ou l'arabe est un atout

I L :

Connaissances en informatique avec une très bonne maîtrise de MS Office

Processus de demande

Est-ce que cette description vous convient? S'il vous plaît envoyez-nous votre CV et lettre de motivation en anglais. CV Seules les demandes ne seront pas considérées.

NB: Le poste vacant peut fermer avant la date limite.

Merci de votre compréhension

Nous offrons

SI vous offre:

Un poste salarié: selon expérience de 1600 euros brut par mois, plus 10% l'allocation de congé annuel payé par mois et un mois par Diem de 700 USD.

couverture sociale et médicale: Expatriés bénéficient d'un forfait d'assurance qui rembourse toutes les dépenses de santé (y compris les frais médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires et les frais de rapatriement, ophtalmologiques) et un système de protection sociale, y compris les risques de guerre. Essential vaccination et les coûts de traitement antipaludéen sont remboursés.

Vacances: Au cours de la mission, un système d'alternance entre le travail et temps libre est mis en œuvre à raison d'une pause tous les trois mois. Pour une affectation d'un an, l'expatrié aura une pause de 7 jours au cours de la 3ème et le 9ème mois (avec 500 euros alloués par Solidarités). Il ou elle aura également le droit de retourner à son pays d'origine pour une période de 14 jours après six mois consacrés à la mission (Solidarités couvrira les frais de déplacement)

Pour plus d'informations sur l'IS, s'il vous plaît consulter notre site Web: <http://www.solidarites.org/en/>

Contact: Mano GAUDIN, recrutement et suivi de la direction

Fonctions **Coordination de projet**

La suite à la page 23

JOBS CAMPUS

La suite de la page 22

Activités A u t r e , **com/syndicated/private/**
Génie civil, **Hydraulique** **syd_apply.cfm?ID=P1IFK0**
Pays Afrique, Soudan du Sud **26203F3VBQB6G8N8NQ9**
Contrat C D D **Date de fin de**
Postuler en ligne https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=P1IFK026203F3VBQB6G8N8NQ9&nPostingTargetID=19078
validité 15/05/2017



Avis de recrutement

Poste: Bangladesh - tout en travaillant en parallèle
WaSH PM - Teknaf sur les stratégies de résilience

Description

Posté le: 13/04/2017

Date de démarrage souhaitée: dès que possible

Durée de la mission: 12 mois

Lieu: Teknaf, District Bazar Cox

A propos de la mission

S O L I D A R I T E S
INTERNATIONAL (SI) a ouvert sa mission au Bangladesh à la fin de 2007, à la suite du cyclone Sidr.

L'intervention de l'IS et de la stratégie au Bangladesh est de répondre aux besoins primaires des personnes touchées par la crise en termes de sécurité alimentaire, des moyens de subsistance, la réduction des risques de catastrophe (DRR), l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) et un abri, en faisant usage d'une réduction des risques de catastrophe intégrée approche et en tenant compte des effets du changement climatique,

stratégie SI pour 2017 se concentre sur 3 axes:

la préparation aux situations d'urgence dans les zones de travail de SI et d'intervention d'urgence (ER) dans tout le pays.

Intégrée approche WASH / FSL avec DRR en courant dans tous les projets actuels et futurs.

approche de plaidoyer locale BazardeCoxetauniveaunational pour sensibiliser les parties prenantes sur les questions de protection et les priorités humanitaires au Bangladesh

A propos de l'emploi:

· Le gestionnaire de programme WASH est responsable de la mise en œuvre et la réalisation des objectifs définis dans les propositions de projet.

· Il / elle est chargé de superviser les équipes opérationnelles allouées à son / son programme.

· Il/elle est responsable des lignes

budgétaires opérationnelles

· Il / elle garantit la bonne exécution et la qualité du programme mis en œuvre et, le cas échéant, suggère des ajustements ou des développements pour assurer sa pertinence.

Les principaux défis de la position sont les suivants:

Le programme a accumulé des retards importants dans la mise en œuvre et fait face à des situations d'urgence

Votre profil

Q u a l i f i c a t i o n :

Poste de deuxième cycle en WASH

E x p é r i e n c e :

Au moins 2 ans d'expérience internationale dans la gestion du projet dans WASH

L'expérience de travailler dans des contextes complexes et volatils

L'expérience des exigences de déclaration des donateurs

La suite à la page 24

JOBS CAMPUS

La suite de la page 23

L'expérience des formations et des bâtiments de capacité

L'expérience en intervention d'urgence est un atout

compétences techniques et de compétence:

Solides connaissances en gestion de projet et l'équipe, et des outils de suivi

Connaissance des approches et des méthodologies WASH

La capacité de faire face à de nombreuses questions différentes, à auto-mise à jour et d'apprendre très rapidement d'un environnement très évolutif et constamment

Une approche flexible de la gestion et de prioriser une charge de travail élevée et des tâches multiples avec des délais serrés est essentiel

Une capacité d'analyser l'information rapidement et avec précision

Bonne résolution de problèmes au jour le jour et les situations de crise

Qualité personnelle:

Capacité à prendre des initiatives, des décisions et le travail en autonomie est essentielle;

En tant que gestionnaire fonctionnel, le candidat doit faire preuve des compétences en leadership diplomatiques et lisses;

Une compréhension et un engagement à la mission

de l'IS et les valeurs;

La langue:

De bonnes compétences en communication, avec une bonne anglais écrit et parlé

A u t r e :

Expérience antérieure avec SI (fortement recommandé)

Expérience antérieure en Asie du Sud (recommandé)

Processus de demande

Est-ce que cette description vous convient? S'il vous plaît envoyez-nous votre CV et lettre de motivation en anglais. CV Seules les demandes ne seront pas considérées.

NB: Le poste vacant peut fermer avant la date limite. Merci de votre compréhension

Conditions de vie:

Teknaf est une petite ville au Bangladesh comptant plus de 150.000 habitants et qui offre des services minimums (restaurants, commerces de proximité ...) et de belles plages. Aucun autre OING sont en Teknaf, à l'exception d'ACF, mais il est proche de Bazar de Cox (2h / s en voiture 2H30), où de nombreuses ONG internationales et agences de l'ONU sont là. Bazar de Cox est l'une des villes touristiques du Bangladesh et facilement accessible depuis Dhaka (demi-journée y compris le vol interne).

la base Teknaf offre un

minimum, mais un bon confort (électricité, eau, internet par une clé USB). La maison d'hôtes est proche de l'Office. En dépit de possibilités de temps à des périodes de loisirs de temps à Dhaka, la restriction des mouvements pour des raisons de sécurité et l'absence de présence internationale permanente d'autres organisations font une mission humanitaire axée sur le projet.

Sur un point de vue d'ensemble, cette mission permettra au PM de réaliser des objectifs humanitaires fondamentaux, fournissant des services les plus nécessaires aux populations locales non en conflit avec le soutien du personnel national SI dédié à des niveaux de base et de coordination. Les programmes gérés par SI au cours de ces dernières années à Teknaf ont toujours été bénéficié d'un fort soutien par ECHO et BPRM. L'achèvement des activités dans les délais définis avec les donateurs se présente comme un défi gratifiant qui sera partagé avec des collègues nationaux locaux, la coordination et le QG.

Nous offrons

SI vous offre:

Un poste salarié: selon expérience de 1600 euros brut par mois, plus 10% l' allocation de congé annuel payé par mois et un mois par Diem de 350 USD.

Couverture sociale et médicale: Expatriés bénéficient d'un forfait d'assurance qui rembourse

La suite à la page 25

JOBS CAMPUS

La suite de la page 24

toutes les dépenses de santé (y compris les frais médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires et les frais de rapatriement, ophtalmologiques) et un système de protection sociale, y compris les risques de guerre. Essential vaccination et les coûts de traitement antipaludéen sont remboursés.

Vacances: Au cours de la mission, un système d'alternance entre le travail et temps libre est mis en œuvre à raison d'une pause tous les trois mois. Pour une affectation d'un an, l'expatrié aura une pause de 7 jours au cours de la 3ème et

le 9ème mois (avec 500 euros alloués par Solidarités). Il ou elle aura également le droit de retourner à son pays d'origine pour une période de 14 jours après six mois consacrés à la mission (Solidarités couvrira les frais de déplacement)

Pour plus d'informations sur Solidarités International, s'il vous plaît consulter notre site Web: <http://www.solidarites.org/en/>

Contact: Anna FRANGI, recrutement et de suivi Officer

Fonctions Coordination, Gestion de projet

Activités G é n i e
civil, Hydraulique

Pays Asie, Bangladesh

Contrat C D D

Postuler en ligne https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=P11FK026203F3VBQB6G8N8NQ9&nPostingTargetID=18641

Date de fin de validité 3 0 / 0 4 / 2 0 1 7

 **Avis de recrutement**

Poste: Chargé(e) de communication web

Description

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement, la Coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale rassemble six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives) et plus de 160 associations françaises de solidarité internationale. Coordination SUD assure une double mission d'appui à la

professionnalisation des ONG françaises et de promotion et représentation de leurs positions auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.

Pour cela, Coordination SUD met en œuvre plusieurs types de service pour ses membres :

Veille et décryptage sur les enjeux majeurs de solidarité internationale

Animation et gestion d'outils pour le renforcement des ONG (formations, appui/conseil, accompagnement sur les

questions organisationnelles),

Animation et secrétariat technique d'espaces collectifs internes de renforcement de capacités, d'échange de pratiques et de construction de positions communes,

Animation et facilitation du plaidoyer collectif des ONG françaises aux niveaux national, européen et international.

Elle développe une stratégie de communication comportant trois volets :

Communication interne : diffusion d'information

La suite à la page 26

JOBS CAMPUS

La suite de la page 25

et à l'intention du réseau de ses membres

Communication externe : diffusion et valorisation de l'action et des positions de Coordination SUD et de ses ONG membres

**C o m m u n i c a t i o n
i n s t i t u t i o n n e l l e**

Le/la chargé(e) de communication web travaillera en équipe avec la chargée de communication et des relations médias en poste. Il/elle sera notamment en charge de l'animation digitale (site Internet, réseaux sociaux).

V i l l e P a r i s

Expériences / Formation du candidat

Formation supérieure Bac + 5 en communication

Expérience de 5 ans minimum en communication, dont animation des réseaux sociaux

Bonne connaissance du milieu associatif et des ONG

Maîtrise des outils

informatiques dont Indesign et WordPress

Maîtrise du montage vidéo

Maîtrise de l'Anglais

Langues parlées

A n g l a i s

Qualité du candidat

Très bonnes capacités d'analyse et rédactionnelles

Rigueur et méthode

R é a c t i v i t é

I n v e n t i v i t é

Qualités pédagogiques et sens de la communication

Expérience et goût du travail en équipe

Disponibilité et sens du service

Fonctions Communication

Activités A u t r e

Pays Europe, France

Contrat C D I

Durée du contrat

Contrat à dure indéterminée

Salaire / Indemnité

Salaire : entre 29 000 et 31 900 euros bruts annuels, selon grille.

Accord 35 heures et forfait RTT annualisé

Mutuelle, Prévoyance

Tickets restaurant

Poste à pourvoir au 1er septembre 2017

Documents à envoyer

CV et lettre de motivation, à envoyer par mail en mentionnant dans l'objet : chargé(e) de communication.

Email de la personne contact recrutement@coordinationsud.org

Date de fin de validité 28/05/2017



ANNONCE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

OBTENIR SON MASTER à ISC BOBO

Institut Sciences-Campus BOBO



Facile - Rapide - Moins cher

Les inscriptions sont ouvertes pour la Licence 3ème année, le Master 1 et le Master 2 dans les filières suivantes:

- ★ Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie option : Hydraulique, Eau et Assainissement, Génie Civil, Génie Energétique et Electrique
- ★ Réseaux Informatique et Télécommunication, Génie Informatique
- ★ Gestion des ONG et des Associations, Gestion et Organisation des Entreprise, Management des Projets et Programmes
- ★ Banque, Microfinance, Marketing, GRH, FC, Transport-Logistique
- ★ Suivi-Evaluation des Projets et Projets et Programmes
- ★ Gestion Administrative Comptable et Financière

Inscription :

A Bobo Dioulasso, à l'Immeuble Sanga Mady sur l'Avenue Guillaume Ouédraogo,

A Ouagadougou, rendez-vous au Centre d'Examen Européen à Ouaga 2000 ou en ligne sur le site web

www.sciences-campus.org

Téléphone : +22664200026 / +22672080303 / +22661080303 / +22672070909

E mail : isc@iscmail.org

**NB : Cours du jour et cours à distance,
Début des cours le 15 Février 2017**

*ISC Bobo, une école supérieure
de pointe, entièrement à votre portée!!*

Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien en version numérique à télécharger.



PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

15/04/2017 AU 22/04/2017 Groupe II

Aéroport	25 31 42 22	Koulouba	25 31 19 18	Sud	25 38 42 82
Amaro	25 34 33 28	La Famille	25 43 06 85	Talba	25 36 22 25
Ar-rahma	25 35 09 86			Tanko	25 35 15 57
Augustine	25 37 61 00	Marlass	78 55 00 52	Univiers	25 41 99 65
Barwende	25 40 85 90	Martin	25 50 84 59	Wati	25 38 52 92
Boulmiougou	25431268	Meteba	25 33 53 33	Yobi	25 31 16 30
Cité An III	25 33 19 66	Nayyira	25 48 18 41		
Dapoya	25 31 32 01	Neima	25 35 56 82		
Delwindé	25 36 72 80	Nemadis	25 37 30 41		
Denisa	71 82 76 60	Progrès	25 43 01 62		
Faso	25 38 19 29	Providence	25318648		
Flayiri	25 40 73 44	RoodWooko	25308890		
Hamdalaye	25343694	Sangoulé Lamizana	25 41 13		
Heera	25 31 66 10	00			
Jabnéel	25 44 78 70	Schifeyi	25 40 27 42		
Jourdain	25 36 06 86	SigNoghin	25 35 09 77		
Karpala	2 5 37 14 14	Sigri	25 41 21 48		

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso
Tél: + 226 76609721
E-mail: redaction@sc-mail.info
Site web:
www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations
n°5509P /2013/ CAO/TGI.O/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration
OTC
Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication
Siaka GOW

Rédacteur en chef
Augustin NIKIEMA

Equipe de reportage
- Alfred Syé KAM
- Aminata PORGO
- Augustin NIKIEMA

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Frédéric PoOda
- Valentin Ouedraogo
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage
Eliane BAYALA
Aminata PORGO
Bernard HIEN
Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Service commercial
+226 61 07 20 20

Représentation Bobo Dioulasso
Tél: +226 20954746
+226 72070909

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique et Universitaire

Science - Education - Politique - Société - Economie

Semestriel;

Presse en ligne;

Quotidien numérique gratuit

sur www.sciences-campus.info

✓ Couverture médiatique

✓ Publicité

✓ Communication



- **L'actualité des Centres de recherche**
- **L'actualité des écoles et universités**
- **L'actualité générale des 45 provinces en continue**
- **Les activités du gouvernement**
- **L'actualité internationale**

Un espace emploi



sur www.jobs-campus.com

L'actualité du monde pour les campus, l'actualité des campus pour le monde

Adresses: www.sciences-campus.info/ redaction@sc-mail.info
226 76609721/ 72080505/ 72072121
05BP5805 Ouaga02
Boulevard de Tensoaba à 500 mètres du SIAO